

# La Leptospirose

**Agent pathogène:** la bactérie *Leptospira sérovar hardjo*

## Pourquoi ce pathogène a-t-il été inclus dans le Kit Achat ?

Il existe de nombreux sérovars (variétés) différents dans le monde. En Belgique, une dizaine de variants de *Leptospira* sont significativement présents.

Le variant recherché à l'ARSIA dans le Kit Achat est *Leptospira hardjo*. Le bovin en est l'hôte définitif, ce qui veut dire que les sujets infectés peuvent devenir porteurs et excréteurs pendant de longues périodes et transmettre la maladie de troupeau en troupeau.

Selon une étude réalisée en 2015, ce germe circule dans 2.1% de nos troupeaux wallons.

## 1. Quels examens complémentaires sont réalisables ?

Les leptospires sont généralement présentes dans l'urine des animaux. Il est conseillé de les y rechercher via un test PCR en répétant ces prélèvements à quelques jours d'intervalle. Au besoin et sur le sérum, un test spécifique (réalisé au laboratoire de référence des leptospires) permet de cibler les principaux variants circulant en Belgique, dont *hardjo*... car il en existe beaucoup d'autres !

## 2. Quelles sont les voies d'excrétion du germe ?

Par les urines, le lait, les 'restes' d'avortement et le sperme, la bactérie infecte l'animal via les muqueuses ou de petites lésions cutanées.

## 3. Un taureau peut-il transmettre la maladie par voie vénérienne ? Oui.

## 4. Si l'animal positif a été isolé, quel est encore le risque d'introduction de la maladie ?

L'environnement est la principale source de contamination. La survie des leptospires y est favorisée par

l'humidité, une absence d'UV, des températures élevées proches de 20°C et des eaux stagnantes. Après la quarantaine, le local doit donc toujours être soigneusement nettoyé et désinfecté !

## 5. L'animal positif a été introduit dans le troupeau. Y a-t-il un risque ?

Oui, car pour le variant *Leptospira hardjo*, le bovin est l'hôte définitif et joue le rôle de réservoir. Pour la majorité des autres variants, ce sont les rongeurs ou d'autres petits animaux qui disséminent la bactérie, via leur urine.

## 6. Quel est le risque de garder un animal positif ?

Les conséquences de l'infection sont les avortements, mortinatalités, naissances de veaux chétifs et troubles de la fertilité.

## 7. Mon troupeau est déjà infecté par cette maladie, quel est encore le risque si j'introduis cet animal ?

Une augmentation de la contamination de l'environnement et donc de la pression infectieuse... et un risque d'introduction de nouvelles souches, peut-être plus virulentes.

# La Leptospirose

## 8. Quelle est la durée d'excrétion ?

Le portage et l'excrétion urinaire peuvent persister pendant plusieurs mois.

## 9. Existe-t-il un traitement ?

Oui, un traitement antibiotique. Néanmoins, ce traitement ne permet pas de garantir la suppression totale de l'excrétion car la bactérie « se met à l'abri » dans le rein et n'est pas toujours accessible aux antibiotiques.

## 10. Y a-t-il un risque pour la santé humaine ?

Oui, il s'agit d'une maladie professionnelle reconnue, aussi appelée « la fièvre des trayeurs ». La transmission par contact direct est possible via les muqueuses oculaire et nasale ou par la peau, à l'occasion de petites plaies.

## 11. Quels sont les moyens de faire partir l'animal ?

Il n'existe pas de vice rédhibitoire pour la leptospirose. La vente ne peut être annulée qu'à partir d'un commun accord avec le vendeur ou sur base d'une convention de vente le prévoyant et préalablement signée par l'acheteur et le vendeur. Un modèle de convention de vente est disponible sur le site de l'ARSIA.

## 12. Faut-il envisager la réforme de l'animal positif ?

Oui, même si un traitement antibiotique existe, puisqu'il ne constitue malheureusement pas une garantie.

### Comprendre le résultat...

**Le bovin positif** a eu un contact avec la bactérie *Leptospira hardjo*. Mais il peut aussi s'agir d'un animal vacciné ! En effet, le vaccin est disponible en Belgique bien que très peu utilisé, la maladie étant peu souvent diagnostiquée. Les anticorps sont détectables 6 jours après l'infection et ce, pendant plusieurs mois.

**Le bovin négatif** n'a pas eu de contact avec la bactérie dans les derniers mois. Il peut toutefois être porteur sain de la bactérie.

### Je suis le vendeur d'un animal détecté positif, que me propose l'ARSIA ?

Il n'existe pas à l'heure actuelle de plan de lutte contre la leptospirose. Sur demande et en concertation avec votre vétérinaire, le conseil d'un vétérinaire de l'ARSIA sur la conduite à tenir est toujours possible.